



Rapport annuel 2021

Le mot du président

2021... une année bien compliquée pour nos structures d'accueil qui ont, à nouveau, vécu des moments très éprouvants liés à la pandémie.

Notre présidente de toujours, Mme Florence Nater, a conduit avec compétence notre conseil ces dernières années. Elle nous quitte, appelée à endosser le difficile costume de Conseillère d'État, nul doute qu'elle y sera à l'aise.

Lui succéder sera relativement facile, Mme Nater quitte un navire en excellent état. Sous sa présidence j'ai pu constater qu'elle avait réellement à cœur les familles que nous subventionnons, elle a mené les débats avec clarté et a réussi à insuffler une excellente ambiance entre les membres de notre conseil, malgré des visions différentes.

En effet, entre les représentant-e-s des employeurs, des institutions et des communes, il aurait pu y avoir bien des pierres d'achoppement. Et bien non, les séances se sont toujours passées dans un respect mutuel avec des décisions prises à l'unanimité.

J'ai eu la chance de faire partie du conseil dès 2012 comme représentant des communes et depuis ma fraîche retraite, l'État m'a sollicité pour le représenter. Si les membres du conseil n'avaient pas eu une vision commune, j'aurais eu de la peine à changer de rôle, mais nous avons tous à cœur de gérer le fonds en respectant scrupuleusement la loi qui fixe notre cadre.

Alors un tout grand merci, Mme Nater, pour le travail accompli et pour ce conseil de gestion qui fonctionne parfaitement. J'aimerais aussi remercier toute l'équipe du SPAJ (Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse) qui nous met à disposition des personnes compétentes et motivées pour que nos décisions soient prises en ayant tous les éléments en mains.

Je ne peux évidemment citer tous les collaborateurs et collaboratrices, pourtant je tiens à relever combien le chef de service, M. Christian Fellrath, la responsable financière, Mme Valentine Lenoble et la secrétaire d'office, Mme Ariane Nicolet, ont contribué toutes ces années à la bonne marche du fonds.

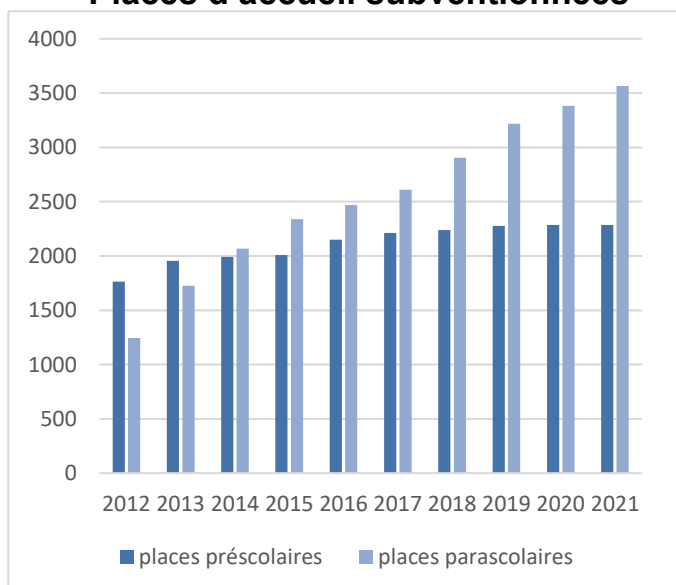
Évidemment mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres du conseil, qui ont toujours œuvré pour le bien commun.

En route pour une nouvelle année que je nous souhaite plus facile que celle qui vient de s'écouler.



Jean-Paul Wettstein
Mai 2022
Président du Conseil de gestion

Places d'accueil subventionnées

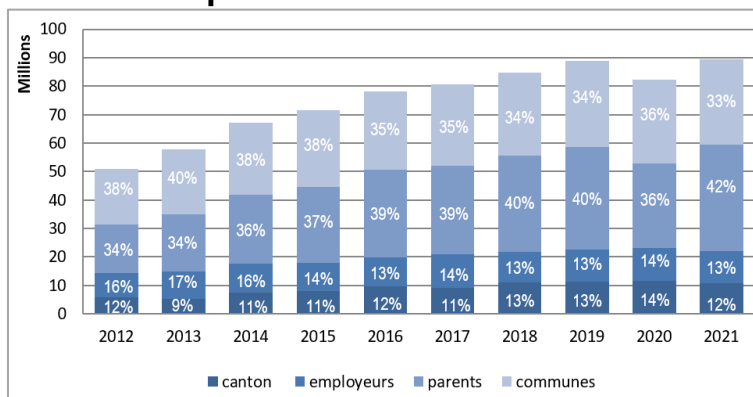


En 2021, ce sont 167 places d'accueil extrafamilial parascolaire et 9 places d'accueil extrafamilial préscolaire qui se sont ouvertes et ont intégré le dispositif LAE. 10 places d'accueil extrafamilial préscolaire de l'accueil familial de jour ont également été converties en 10 places d'accueil extrafamilial parascolaire.

Au total, ce sont donc 176 places d'accueil supplémentaires qui ont intégré le dispositif en 2021.

Au 31 décembre 2021, le canton offrait 2286 places d'accueil extrafamilial préscolaire pour un taux de couverture de 31.1% et 3561 places d'accueil extrafamilial parascolaire pour un taux de couverture de 23.1%

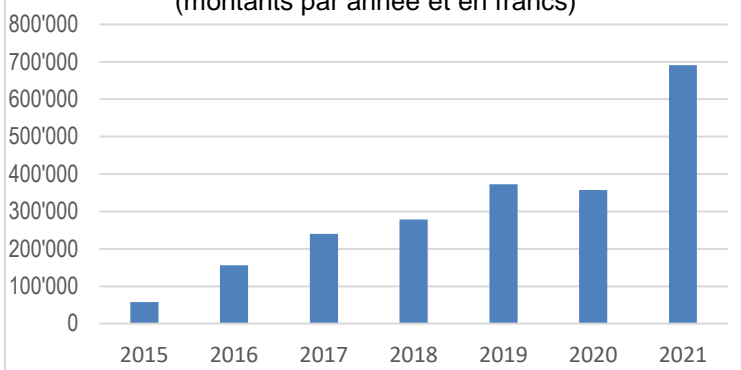
Répartition des coûts 2021



En termes financiers, la participation globale de tous les partenaires (parents, employeurs, communes et canton) s'élève pour l'année 2021 à Fr. 89'344'614.- et se répartit comme suit :

- Parents : 37.5 millions
- Communes : 29.8 millions
- Employeurs : 11.2 millions
- État de Neuchâtel : 10.8 millions

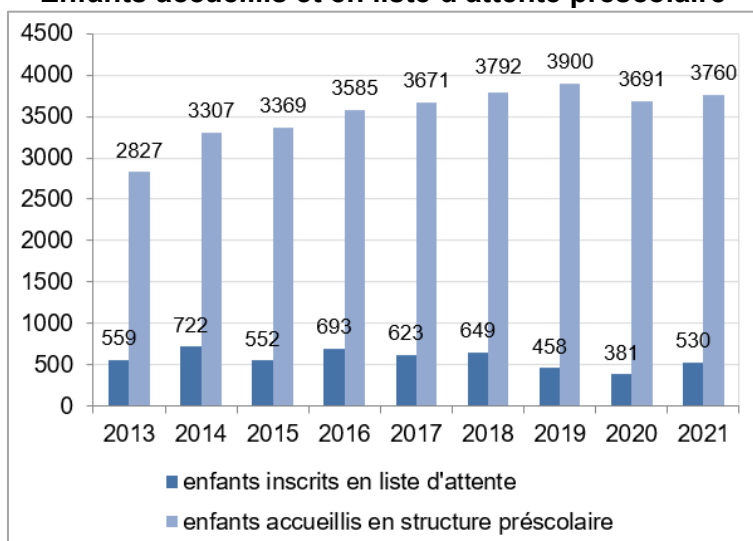
Enfants à besoins spécifiques (montants par année et en francs)



Ce sont progressivement 5 enfants en 2015, 12 en 2016, 19 en 2017, 28 en 2018, 40 en 2019, 36 en 2020 et 50 en 2021 qui ont pu bénéficier de personnel d'encadrement supplémentaire financé par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial.

Depuis la rentrée scolaire 2021, le financement de l'encadrement additionnel des enfants accueillis en structures d'accueil extrafamilial pour les enfants à besoin spécifiques s'est élargi aux enfants à problématiques socio-éducatives.

Enfants accueillis et en liste d'attente préscolaire



Le nombre d'enfants accueillis en structure d'accueil extrafamilial préscolaire a augmenté en 2021 après une année 2020 en légère baisse due notamment à la Covid-19.

Le nombre d'enfants inscrits en liste d'attente préscolaire a chuté durant la période Covid-19, les parents ayant probablement cherché des solutions alternatives à l'accueil en structure. Dès l'été 2021, nous constatons un retour « à la normale » et des demandes de place en augmentation.

Les données relatives aux listes d'attente en structures d'accueil parascolaire sont gérées par les communes.

PORTRAIT

Conseil de gestion du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial 2021

- **Florence Nater**, présidente de janvier à mai, représentant l'État
- **Jean-Paul Wettstein**, président dès septembre 2021, représentant l'État
- **Jean-Claude Baudoin**, représentant les employeur-euse-s
- **Régine De Bosset**, représentant les employeur-euse-s
- **Anne Bourquard Froidevaux**, représentant les employeur-euse-s institutionnels
- **Sandrine Ambigapathy**, représentant les employeur-euse-s à partir du 1^{er} janvier 2021
- **Thierry Brechbühler**, représentant les communes à partir du 1^{er} janvier 2021
- **Christian Fellrath**, secrétaire